



**CAP**

**Menuiser Fabricant de Menuiserie, Mobilier et Agencement**

**MATÉRIEL À APPORTER PAR LE CANDIDAT**

Épreuve ; EP2

DÉSIGNATION	QUANTITÉ
Crayon fin ou porte-mine 0,5mm	1
Craie industrielle	1
Gomme	1
Compas	1
Mètre de 2 mètres minimum	1
Ciseau à bois de largeur 6	1
Ciseau à bois de largeur 8	1
Ciseau à bois de largeur 15	1
Ciseau à bois de largeur 20	1
Scie à araser	1
Maillet	1
Marteau	1
Mèche à bois Ø4,5 et 5 et fraise	1+1+1
Fausse équerre	1
Équerre	1
Pinceau pour le collage	1
Éponge et chiffon	1+1
Embout PZ 2	1

Porte embouts	1
<b>EPI obligatoires</b> (Chaussures, vêtements de travail, casque antibruit, lunettes, etc.)	1
Lime plate	1
Râpe à bois	1

1- Le candidat peut se voir refuser l'accès dans l'atelier en cas de manquement aux règles d'hygiène et de sécurité : Tenue complète et propre exigée.

2- Équipements tolérés :

- Vous êtes autorisé à apporter :
  - Matériel électroportatif et batteries en conformité (câble électrique en parfait état).
  - Serre-joints et/ou presses rapides.